

ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS RELIZANE

REF : 001/DOT/SDT/DEPRA/CP/2023

Relizane : 14/02/2023

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL
DES TELECOMMUNICATIONS DE RELIZANE

A

MONSIEUR, le gérant de l'entreprise SARL Islem Lil Moukawala
Adresse : Rue Hannani Adda Jdiouia –W.Relizane

Objet : 1^{ère} Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat d'adhésion N°59 du 25/08/2022 ayant pour objet la réalisation des travaux de Maintenance et développement de la canalisations pour le réseau FTTx, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°204 du 23/10/2022, relatif à ces travaux de canalisation téléphonique à la Cité Chahid Kacem AEK + Cité Hassani Hamza + Cité Sbaa Berrabeh + Cité Founas Ouled Aiche , il m'a été signalé par mes service **voire Absence sur chantier depuis 08/01/2023 plus le matériels d'Algérie télécoms délaissé sur le chantier .**

Pour cela, votre entreprise est mis en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.



Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Relizane
Mr. DJID Le Directeur

